

# LOUS MITIEYS

## D'AZUR



# BULLETIN

# D'INFORMATION





### *Le Mot du Maire*

*Je suis heureux de vous communiquer ce nouveau numéro du bulletin municipal, réalisé en collaboration avec les élus et les responsables des associations azuriennes.*

*Comme toujours, vous pourriez faire votre propre réflexion sur l'activité du nouveau Conseil Municipal, activité qui devra tenir compte de la crise qui règne dans le pays.*

*La crise financière, qui fait suite à la crise des matières premières de cet été et que l'on avait ressentie durant la saison estivale atteint tout le pays. Toutefois, depuis quelques mois, en contradiction avec les événements, on assiste à une forte pression immobilière sur la commune. Mais, si l'engouement pour Azur est perceptible, on constate que l'arrivée et l'installation de commerces « dits de proximité » ou autres est très difficile à concrétiser. Nous devons consacrer notre énergie à la recherche de solutions pour compenser le départ d'activités qui pénalisent le village.*

*Cependant aujourd'hui sur la communauté de communes MACS, un grand projet se dessine : l'installation d'un réseau de communication « très haut débit ». Les possibilités offertes par Internet pourront servir à tous : entreprises, particuliers, établissement scolaire, à tous ceux qui le souhaitent. Les branchements seront progressivement en fonctionnement dès 2009. Voilà un progrès technologique après l'électricité, l'eau, le téléphone et la télévision, présent à Azur.*

*Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année. Bonne santé, bonne et heureuse année à tous.*

*Michel Laussu.*

# Au fil des dossiers

## Les bâtiments publics



### Toiture des salles de la Mairie :

Les travaux de remplacement des tuiles ont été réalisés fin juillet conformément à leur programmation.

### Monuments aux morts :

La réflexion sur sa rénovation s'est poursuivie ; la commune dispose de devis et de cahier des charges précis. De nouvelles investigations vont être réalisées avant le lancement de la phase de réalisation. Cette réhabilitation redonnera une autre image à la place Aristide Briand et à notre bourg.

### Logements :

Les travaux de peinture des boiseries extérieures des habitations, Allée des jardins, ont été réalisés conformément à leur programmation.

La nouvelle équipe municipale a mis en place le principe d'un état des lieux intermédiaire annuel de l'ensemble des logements mis à disposition par la commune.

Les objectifs sont :

- Etablir et maintenir des contacts réguliers et formalisés entre les locataires et les représentants de la Mairie.
- Evoquer ensemble les devoirs de chacun et notamment en matière d'entretien et réparations locatives.
- Assurer un suivi de l'état des logements.

Après visite, un courrier faisant état de l'habitation sera fourni à chaque locataire.

### Ecoles :

Le principe de création d'une classe supplémentaire à Azur a été approuvé. La rentrée scolaire 2008/2009 a donc vu arriver une troisième institutrice à Azur. Un bungalow dans la cour de récréation abrite la 3<sup>ème</sup> classe.

L'extension du bâtiment des écoles est donc lancée sous maîtrise d'ouvrage « SIVU pédagogique du Marensin ».

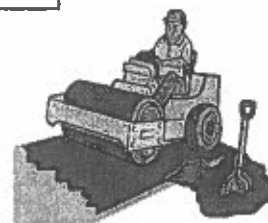
Dans la même logique, le SIVU entreprend la rénovation de la cantine de Moliets. Les 9 classes (4 à la création du SIVU en 1989) accueillent aujourd'hui 210 enfants.

## La Forêt



Le curage du fossé « Lestiaroun » a été réalisé au mois d'août dernier.

## **Voirie communale**



Les chemins d'accès aux habitations seront bitumés. Un nouveau programme sera lancé et réalisé en 2009 pour être terminé en 2010.

La phase du classement de la voirie est bientôt terminée. Les actes administratifs définitifs vont être rédigés dans les prochains mois.

La voirie intercommunautaire ne subira pas de transformation cette année. La route du lac n'est pas programmée en 2009.

## **Entretien ponts et fossés**

Les récentes chutes de pluie nous incitent à entretenir les fossés, ramasser les feuilles et dégager les abords des ponts pour une meilleure circulation de l'eau.

Il est rappelé que les accès aux parcelles doivent être réalisés, après autorisation, par des ponts (obstruer le fossé pour réaliser un pont artificiel n'est pas accepté). Un rappel à l'ordre sera transmis dans les prochains jours pour remédier à cette situation.

## **Lotissements**

Le lotissement « Tahurat » (7 lots) est passé en phase de construction, tandis que les 2 lotissements de « Magendie » à Labèque sont actuellement à l'instruction : « la Chênaie » (6 lots) et « les Mûriers » (13 lots).

L'enquête administrative publique relative au transfert dans le domaine public des espaces communs des lotissements « des Albizzias », « des Chênes Lièges », « Ducrocq », « Bois de Carriole » et « Pébarre » a été réalisée du 12 au 28 novembre dernier.

Après avoir validé le principe d'un projet de lotissement communal sur un terrain en centre bourg, la commune poursuit sa réflexion pour établir un programme et une estimation du projet. L'acquisition du terrain correspondant fait l'objet d'une opération inscrite dans le plan pluriannuel 2007-2010 de l'Etablissement Public Foncier Local des Landes, qui rendra ses conclusions prochainement. Un prêt sera contracté par la commune pour l'achat et la viabilité du terrain.

Le promoteur SOVI étudie la faisabilité d'un lotissement « Les jardins d'Azur ».

## Urbanisme

Deux révisions simplifiées du PLU sont lancées. La première vise le reclassement d'une parcelle au centre bourg suite à une erreur matérielle lors de l'établissement du P.L.U.. La seconde concerne l'extension de la zone d'activité artisanale actuelle.

Le Conseil Municipal a instauré sur la commune un droit de préemption urbain pouvant s'exercer sur les zones U et AU du P.L.U..

Les équipements publics (réseaux) des terrains récemment classés constructibles, ont des conséquences financières lourdes pour la commune. Il a donc été décidé, conformément à la loi, de mettre en place un mécanisme de restitution à la commune d'une part de la plus-value engendrée par l'urbanisme.

## Opération habitat



Vous allez construire, rénover ou agrandir. Vous désirez être orientés dans vos réflexions. Vous rencontrez des difficultés techniques ou administratives. Vous recherchez des réponses claires et l'avis d'un spécialiste indépendant :

- choix d'une architecture traditionnelle ou contemporaine
- insertion paysagère, implantation
- économie d'énergies, matériaux, autorisations ...

Appuyez-vous sur les conseils gratuits du CAUE, service public chargé de promouvoir la qualité de l'architecture et de l'environnement.

Un architecte – conseiller vous recevra sur rendez-vous dans un point de consultation proche de chez vous

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Landes (C.A.U.E.)

Tél : 05.58.06.95.96

Site : [www.caue40.com](http://www.caue40.com)

## Association DFCI

L'association poursuit son action pour doter la forêt d'aires et de chemin pour permettre le stockage des bois dans les meilleures conditions de travail et de sécurité.

Le « Couloum » sera concerné par les prochains travaux dans la parcelle de Monsieur Giraud. L'accès pour rejoindre le chemin rural d'Azur à Messanges sera caillouté.

## Camping Azu'Rivage



Comme l'an passé la saison écoulée a été en demi-teinte ; une fréquentation en baisse des emplacements de camping explique en partie une baisse du chiffre d'affaire (-3,4% par rapport à 2007).

Différentes réunions de travail ont été organisées avec l'ensemble des acteurs du camping et de ses activités afin de déterminer les actions nécessaires pour redynamiser cette activité.

Des rencontres avec les résidents mobil home d'une part et avec les responsables de groupes de vacances d'autre part ont permis de dresser un retour d'expérience en matière de fonctionnement du camping et de séjour dans le camping.

Les principales mesures prises par le Conseil d'Exploitation sont :

- Rappel des mesures de protection contre les incendies et plus largement des mesures de sécurité applicables par les résidents en mobil home, avec mise en œuvre d'une démarche pour vérifier la stricte application de l'arrêté préfectoral.
- Réécriture des contrats de location (groupe campeurs, résidence mobile) , règlement intérieur, règlement piscine pour mieux responsabiliser les utilisateurs.
- Création d'une aire pour camping-car dans l'enceinte du camping pour lutter contre le camping-car sauvage dans le bourg et aux abords du lac.
- Redéfinition d'actions publicitaires pour améliorer la visibilité du camping sur Internet et cibler une clientèle de début et de fin de saison.
- Arrêter une liste de travaux d'amélioration du camping pour offrir toujours plus de prestations de qualité à nos clients.

Les élus seront attentifs tout au long de la prochaine saison touristique, à l'évolution nécessaire du camping Azu'Rivage dont l'objectif principal est de renouer avec un rythme de croissance acceptable.

## Sortie des enfants à l'école



Il est rappelé aux parents, que pour des raisons de sécurité, les enfants seront récupérés, à la fin de la classe, qu'après le départ du car pour Messanges.

Il est impératif d'inscrire les enfants, le matin, pour qu'ils puissent bénéficier des services de la garderie ou être repris par un tiers (en l'absence des parents).

## Centre de Loisirs

Un nouveau bâtiment est à l'étude et son implantation est prévue à Messanges. Il devrait être opérationnel en 2010 et accueillera les enfants de Messanges, Moliets, Vieux Boucau et Azur.

## Salle informatique



Hormis les initiations « classiques » en groupe, vous pouvez bénéficier d'un suivi personnalisé au cours duquel l'animatrice est là pour répondre à vos besoins et vous accompagner dans votre progression.

Ainsi, de nombreux adhérents viennent avec leur ordinateur portable, appareil photo numérique, clé USB, de façon à être plus rapidement autonome avec leur matériel et savourer les joies que procure l'informatique !

Pour tout renseignement, contacter Mlle DECOURT Stéphanie au 05.58.48.27.26

## Bibliothèque

### **☛ Spectacle : « L'Inde au fil du conte » par Laura Truant et Francis Passicos**

Dans le cadre de la manifestation « Itinéraire des Mots Bis », la bibliothèque municipale d'Azur, en association avec les bibliothèques de Messanges et Moliets, a proposé un spectacle le samedi 11 octobre.

Une conteuse et un musicien, désireux de nous transmettre leur amour de l'Inde, nous ont convié à voyager à travers trois contes indiens. Pour clore ce voyage initiatique, un goûter a été offert aux enfants.

### **☛ Deuxième exposition sur le thème de Pâques.**

Le samedi 04 avril et le dimanche 05 avril 2009, la bibliothèque vous invite à venir découvrir une exposition sur le thème de Pâques.

Durant ces deux jours, des animations seront proposées. Nous vous ferons parvenir, dans vos boîtes aux lettres, un programme détaillé de ces animations.

### **☛ Cotisation Bibliothèque**

Au vu des nouvelles directives prises par la Médiathèque Départementale des Landes, une nouvelle tarification sera appliquée pour l'année 2009. Elle sera fixée à 5 euros par famille pour l'année.



# Informations diverses

Noël est là. Place aux lumières et à la joie des enfants face aux illuminations. La municipalité a fait un effort cette année en décorant le centre du village. Nous espérons que vous serez sensibles à notre démarche et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

## Recensement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la population totale d'Azur comptée par les services de l'INSEE est de 521 habitants.

Au dernier recensement, elle était de 454, soit 67 habitants supplémentaires (+14,7%).

## Point Information Famille M.A.C.S.

Il a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter tous les publics sur tous les sujets de la vie quotidienne : logement, santé, éducation, famille, droit, justice, consommation, loisirs.

Il est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à M.A.C.S. (Maremne Adour Côte Sud) (Tél. : 05.58.77.33.66).

## Pistes cyclables

Le projet élaboré avec la communauté des communes MACS pour la réalisation sur son territoire de pistes cyclables est engagé depuis quelques mois. Il répond au schéma élaboré par le Conseil Général. Les études vont débiter en 2009. La commune d'Azur est concerné par la liaison Messanges - Azur - Magescq - Saint Paul les Dax. L'emprise de l'ancienne voie ferrée des Landes serait reprise pour cet aménagement.

## Le très haut débit

La commune en collaboration avec la communauté de communes MACS s'engage par le développement de la fibre optique sur son territoire. Cette technique offre un débit de 10 à 100 fois supérieur à celui d'une connexion ADSL standard. Les travaux ont commencé en octobre dernier.

## **Piscine Aygueblue**

La piscine intercommunautaire est ouverte au public depuis le 20 septembre. L'espace comprend un bassin de 25 m, un bassin éducatif, un bassin détente avec matelas à bulle, bancs à jets, douches massantes, un bassin « fun » avec une boule à vague et une pataugeoire pour les tout-petits.

Un espace « bien-être » est également aménagé avec sauna, hammam et jacuzzi.

## **Maisons fleuries**



La commission est composée de 8 membres : Mesdames Muriel BARRERE, Denise FILET, Christiane FONTAGNE, Clodine GRACIANNETTE, Messieurs Raymond BRETON, Daniel DARMAILLAC, Stéphane MARQUIS et Monsieur Michel LAUSSU.

Ceux-ci ont effectué leur tournée mi-juillet. Malgré un temps très mitigé qui n'a pas contribué au bon épanouissement des fleurs, les « jardiniers » azuriens ont œuvré à l'embellissement du village.

Les lauréats au nombre de 68 ont été récompensés lors de la réception de remise des prix le 18 octobre. Ils ont tous reçu un diplôme et un bon d'achat. A cette occasion Monsieur le Maire a tenu à remercier les anciens membres du jury pour leur collaboration.

Mention spéciale à M. et Mme Hervé SOLER et M. et Mme Christian FERROU.

La commune a été récompensée par le C.D.T.. Félicitations à Lionel BERNOS pour ces efforts.

## **Cérémonie du 11 novembre**

Un peu moins de monde que lors des précédentes manifestations pour assister à la commémoration du 90<sup>ème</sup> anniversaire.

Le message devant le monument a été lu par Laétitia Roux. Une expérience à renouveler avec un autre jeune d'Azur.

## **Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.)**

Les actions du C.C.A.S. sont diverses et entreprises grâce à l'action de tous ses membres : Mesdames CHASCO Sandra, FONTAGNE Christiane, LASSALE Françoise, Messieurs DARMAILLAC Daniel, LAUSSU Michel ainsi que les bénévoles venus les rejoindre : Mesdames Anne-Marie CAYUELA, Claudine DEROO, Isabelle MANCICIDOR et Jocelyne MILHAU.

Les dossiers concernent plus particulièrement l'Aide Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.), la téléalarme, le repas de fin d'année et le portage de repas à domicile.

Depuis septembre les repas sont livrés par l'U.C.R. (Unité Centrale de Restauration) qui dépend du centre hospitalier de Dax.

### **Repas des aînés**

Le repas des aînés s'est déroulé le 13 décembre. 80 personnes étaient présentes. Si certains d'entre vous avaient prévenu au dernier moment qu'ils ne pouvaient honorer l'invitation, d'autres malheureusement ne se sont pas manifestés. Dommage !

L'organisation de cette journée n'est possible que grâce au dévouement et au bénévolat de beaucoup de personnes que nous ne remercierons jamais assez. Pensez-y !

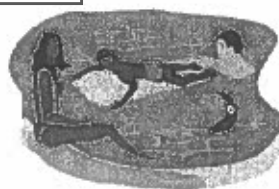
Merci aux membres bénévoles du C.C.A.S., aux employés municipaux, aux chasseurs, à Messieurs LARTIGUE et VERDOUX, qui ensemble oeuvrent à la réussite de cette journée.

### **Cimetière**

Une reprise de toutes les tombes et concessions qui semblent ou sont abandonnées va être entreprise.

C'est un travail de longue haleine qui va être entrepris. Un état sur l'avancé de l'opération sera affiché sous le porche du cimetière.

## Piscine



La piscine du camping municipal Azu'Rivage ouvrira ses portes début mai 2009. Comme l'an passé, diverses activités gratuites vous seront proposées : cours d'aquagym, bébé nageur, water-polo. Des cours de natation seront également proposés (à partir de 4 ans). En fonction de la demande, des stages d'aquaphobie et des cours de sophrologie pourront être mis en place. Il est rappelé que la piscine n'est pas accessible aux Azuriens entre le 20 juillet et le 20 août et que le port du maillot de bain est obligatoire (bermuda interdit).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Condom à partir du mois de mai au 06.83.17.65.44.

## Ramassage des encombrants

Une journée sera consacrée à la récupération de matériels encombrants type mobilier, appareils ménagers. Cette opération organisée par la Mairie se déroulera le vendredi 17 avril 2009 à titre gratuit. S'inscrire au secrétariat de Mairie pour profiter de ce service.

Rappel : la déchetterie, Route de Moliets, est ouverte toute l'année, du lundi matin au samedi midi :

A l'heure d'hiver :

- le matin : de 8h00 à 12h00
- l'après-midi : de 13h15 à 18h00

A l'heure d'été :

- le matin : de 8h30 à 12h00
- l'après-midi : de 13h45 à 19h00

## SIEAM

Tarifs 2009 H.T.	Eau	Assainissement
Part fixe	46,15 €	47,77
Prix du m <sup>3</sup>	0,7776 €	1,1794

Pas de travaux neufs prévu en 2009 à Azur.

## Azur au fil du temps ...

AZUR (AZU en patois)

La toponymie est comme vous le savez « la science » de l'origine et du sens du nom d'un lieu... Quoique que je ne conteste en aucun cas l'extrême précision et sérieux du travail des spécialistes qui l'honorent, il est heureux que cette « science » soit une des « seules » qui ne soit tout à fait exacte... et c'est tant mieux ! Que feraient donc ces toponymistes, ces étymologistes passionnés qui s'abîment la vue des années durant sur les parchemins les plus illisibles pour découvrir la vérité d'un jour et sa contre vérité le lendemain. De quoi seraient donc faits leurs rêves et les nôtres s'il suffisait d'ouvrir le grand livre du passé pour y lire l'authenticité ?!

Comme dans la plupart des cas se donner le droit d'une affirmation sur les origines du nom d'une ville, et à plus forte raison d'un village, est un exercice quelque peu périlleux. Azur n'échappe pas à cette règle!

Le nom le plus anciennement connu est ESUR, en 1206 (dans un acte concernant « l'espitaou », l'hôpital, A de Barromes est désigné comme précepteur d'Esur). AZU, le 7 janvier 1580, dans son testament, Bertrand de Caunègre, seigneur de Mongruet, légua à son fils Jacques « un espitaou en la paroisse qui était près de la fontaine Sen-Yan d'Azur. » On peut aussi penser que dans ce pays où les brebis constituaient une ressource essentielle ESUR peut aussi correspondre à Essuria - Jà - qui veut dire traiter la laine pour la débarrasser de son suint (surie).

Un éminent professeur linguistique et passionné d'histoire nous offre cette réflexion : Azur, ce mot venu d'ailleurs, qui figurait dans le vocabulaire latin, a été donné au grand lac formé par l'Adour lorsque le fleuve se jetait dans l'océan à vieux Boucau. Ses eaux bleues azur pouvaient être vus dans toute leur étendue depuis le Tuc de Saint-Jean D'Azur, culminant une vingtaine de mètres au dessus du niveau de la mer. Après que l'embouchure de l'Adour ait été déviée en pays basque, le grand lac d'Azur donna naissance à deux autres petits lacs de la région, le lac noir et le lac blanc, auxquels des poètes pensants attribuèrent leurs noms aux reflets de leurs eaux.

En conclusion, nul ne peut prétendre à la vérité... Et c'est tant mieux!

Dans un pré en plein village, un édifice surmonté d'une croix abrite la fontaine Saint-Jean ( Sen-Yan). Ses eaux étaient reconnues pour de nombreuses guérisons (dartres, écrouelles). Dans une niche creusée dans le mur du fond de ce petit monument, une statue de Saint-Jean-Baptiste recevait voyageurs et pèlerins venus lui rendre grâce et réclamer de ses eaux les guérisons. Elle fut dérobée et jamais remplacée.

Sur les deux ex voto entourant la niche, on peut lire des inscriptions à Sancte joannes Baptista, patron de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui devint en 1530 les Chevaliers de l'ordre souverain de Malte. Sous une coquille Saint Jacques, des louanges vouées au saint bien connu sont gravées. La fontaine, lieu d'assidues visites était fêtée le 24 juin de chaque année jusqu'au siècle dernier.

Une borde (maison ou grange en bordure d'un chemin), propriété des hospitaliers de Saint-Jean, devait constituer près de la fontaine un halte de repos (l'espitaou ?) pour les pèlerins.

L'église remaniée au cours des 2 derniers siècles ainsi que la fontaine ont en mémoire les visites des pèlerins et des voyageurs.

*Azur est une perle jetée dans un désert de sable qu'une verdoyante nature a su apprivoiser.*

Daniel Marthe

(A suivre...)

# Etat Civil

## Naissances



Peño CHASCO, né le 10 juillet 2008  
Jean POUYANNE, né le 13 juillet 2008  
Antony PEREIRA, né le 21 août 2008  
Océane LAFAYE, née le 11 septembre 2008  
Louis RAVILLON—NAKAZAWA, né le 24 octobre 2008  
Milo EL MANNAI, né le 2 novembre 2008  
Erwann CABANNE, né le 6 décembre 2008

Tous nos vœux de bonheur.

## Mariages



Gilles LACAZE et Aurélia LASSOUJADE, le 30 août 2008  
David FILET et Gaëlle DUFFAUD, le 6 septembre 2008

Tous nos souhaits de bonheur.

## Décès

Laure SCHOCK décédée le 17 septembre 2008

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

# La Vie des Associations

## Comité des Fêtes



**Le 14 juillet**, le Comité a offert le pain et le fromage aux nombreux Azuriens venu perpétuer la tradition.

**La sardinade** du 18 juillet s'est très bien passée, mais par contre celle du 14 août a dû être annulée à 19h00 en raison d'un gros orage pluvieux qui a duré toute la nuit, justifiant notre choix difficile.

### Les fêtes locales :

- ❖ Le concours de pétanque, très bien organisé par monsieur Lobg, président de l'AS Soustons, a rassemblé 57 doublettes. Messieurs Capdepont et Huges de Soustons ont gagné le concours. Les locaux G Daleau et JM Larazet ont emporté la coupe consolante.
- ❖ 30 enfants ont participé aux courses de trottinettes. Sacha M'Bareck est le vainqueur de l'épreuve, Fabien Barrère est deuxième et la troisième et première fille est Anais Barreyre.
- ❖ Sur la pelouse du stade municipal, l'équipe de football locale a laissé la coupe aux visiteurs de Vieille Saint Girons. Nous remercions les joueurs et leurs dirigeants pour leur participation aux fêtes.
- ❖ Le repas champêtre, animé par la banda de Castets « Lous Tiarrots », de retour au village après quelques années d'absence, a rassemblé moins de monde que les années précédentes. Le temps incertain et la concurrence des fêtes voisines en sont certainement les causes. La soirée s'est bien terminée quand même.
- ❖ L'apéritif de clôture du dimanche a connu un certain succès, des participants organisant même un pique nique improvisé sous les chênes.

Le 11 octobre, nous avons eu « l'assemblée générale de la pétanque », l'assureur à domicile, le prêtre, puis après l'entracte, les gendarmes, la vente de la mobylette et le rebouteux. Une très bonne soirée de détente pour le public malheureusement peu nombreux.

**Le loto** du samedi 25 novembre a connu son succès habituel. Nous remercions tous les joueurs ainsi que nos partenaires qui nous offrent quelques lots.

Voici un extrait du journal Sud Ouest correspondant à la soirée du 11 octobre 2008 :

« Pour rire ... »

« Le comité des fêtes fort de ses cinquante membres se situe comme un incontournable élément d'animation de la commune. En plus de l'organisation de sardinades, de lotos, de mayades, d'un réveillon et malgré ses 76 ans d'existence, l'association présidée par Jean-Michel Duler conservant un dynamisme intact a décidé de mettre une corde de plus à son arc en accueillant les **Brigades du Pire**, le samedi 11 octobre à la salle François Mitterrand .

Un spectacle d'humour .comme son nom ne l'indique pas ! Comment pourrait-il en être autrement quand on saura que l'auteur et interprète du spectacle est Michel Casbas (ex Duo des Non ) entamant avec son complice Jérôme Destruhaut, la cinquième saison d'une émission quotidienne d'humour sur les ondes de France Bleu Gascogne entre 16h30 et 17h30.

C'est donc le rire qui devrait secouer la population ce samedi 11 octobre. Les Brigade du Pire proposant une plongée souriante au cœur de Roquepouy, un village imaginaire du grand Sud-Ouest où les rivalités du quotidien vont bon train. Construit sous formes de sketches ce spectacle fait vivre une histoire à travers des dialogues vifs, suggestifs, riches ...et jamais vulgaires.

D'un sketch à l'autre, les comédiens déploient leur regard tendre et moqueur sur le milieu associatif, le clergé, la gendarmerie ou chez le rebouteux où là tous les débordements sont permis. Un spectacle qui devrait permettre à chacun à un moment ou à un autre de se retrouver. L'auteur s'étant totalement inspiré de la culture du Sud Ouest.

Fidèle à sa volonté d'animer la commune le comité des fêtes démontre si besoin est qu'avec des valeurs basées sur le bénévolat, le don de soi et l'amitié on peut réaliser encore de belles choses. »



## Les Archers d'Azur



Une nouvelle année de tir à l'arc a recommencé en septembre avec les entraînements 2 fois par semaine : le mercredi de 17h30 à 19h30 et le vendredi à partir de 17h30 jusqu'à 20h30 pour permettre aux personnes qui travaillent de pouvoir s'entraîner .  
Le club est composé de 20 licenciés allant de la catégorie poussin à super vétéran.

Le 10 octobre 2008 s'est déroulée l'assemblée générale.

Un nouveau bureau a été nommé :

- Présidente : Cathy Daleau
- Trésorier : Antonio Ezquerro
- Secrétaire : Marie Pierre Maloray.

Les compétitions en salle ont recommencé et certains de nos archers ont repris le chemin des pas de tir. Je souhaite pour cette année autant de bons résultats que celle écoulée. Car, après la participation de Guillaume Daleau aux championnats de France en 2007 à Cherbourg, 2008 a été l'année de Baptiste Fernandes qui s'est qualifié aux Championnats de France, fita à Riom et a terminé 23<sup>ème</sup>, et fédéral à Bully Les Mines où il s'est classé 8<sup>ème</sup>.

Les archers d'Azur vous souhaitent un joyeux Noël et une très bonne année 2009.

## Le syndicat d'initiative

Cette année les marchés nocturnes ont connu un succès mitigé. Le froid (9 degré un certain dimanche de juillet) a eu raison de la fréquentation aussi bien des marchands que des touristes. Un effort certain devra être fait pour faciliter la circulation mais surtout le stationnement lors de cette manifestation.

Marchés nocturnes et animations sont à organiser pour l'année qui vient.  
J'émets le souhait de pouvoir organiser des séances de cinéma de plein air au bord du lac et voire des soirées musique et danse country folk.

Notre publicité dans le guide de l'office de tourisme de Soustons doit donner envie aux estivants de venir chez nous. Notre atout : la forêt, le lac, 5 campings, 2 hôtels, 5 restaurants, pour s'y sentir bien, d'où un nouveau visuel.

Dans ces moments de fortes turbulences économiques, d'angoisses du lendemain, j'exprime les vœux de se retrouver solidaires, fraternels pour des joies meilleures.

Didier KOBDEN



## CLUB DES RETRAITES D'AZUR

Dans le dernier bulletin municipal, souvenez-vous, nous nous étions quittés sur l'annonce du trentième anniversaire du club au mois de juin.

Ce fut aux dires de tous une très agréable journée. Nous étions quatre-vingt-cinq (tous records de présence battus) et la traditionnelle photo fut une bonne partie d'équilibre.

Le repas, préparé avec son habitude maîtrise par Nicolas et son équipe fut une réussite.

Ce fut l'occasion de remercier les présidents honoraires présents, Antoinette, Jacques et Daniel ainsi que celui qui aida fortement au démarrage du club, Michel Lacaze.

JB Arostegui était venu animer cette journée, il a bien réussi tout le monde a apprécié ses chants et tous ont oublié rhumatismes et autres douleurs pour danser et exécuter une chenille endiablée.

Nous avons pris l'énergie nécessaire au travail des deux mois de juillet et d'août. C'est à cette période qu'enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants pour certains arrivent et que nous les laissons avec grand plaisir chambouler nos habitudes plan plan.

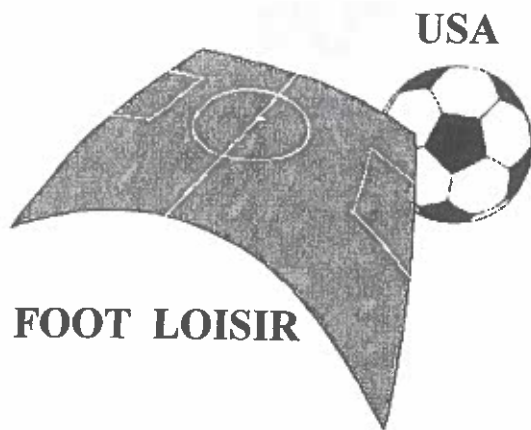
Pour nous remettre des vacances des autres, nous avons organisés au mois de septembre notre concours de pétanque habituel. Le soleil était de la partie et dans le cadre magnifique du restaurant du lac, très bien accueillis par la famille Frèche, nous avons après un bon repas assisté à la victoire du vétéran Joseph et de sa partenaire du jour Lilian.

Au mois d'octobre nous avons essayé une projection du DVD issu du trentième anniversaire filmé par JC Dupau et trituré par M Dervyn et moi-même. Une trop grande luminosité a fait de cet essai un échec. Heureusement les gâteaux basques de notre boulanger ont aidé à faire accepter cette erreur.

Au mois de septembre c'est devenu une tradition, nous faisons quelques achats (Noël approche) dans les ventas et nous allons nous réchauffer dans une cidrerie. Je vous recommande celle d'Aginaga ou nous avons très bien mangé et chanté.

En dehors de ces temps forts mensuels nous nous retrouvons tous les mercredis à l'espace François Mitterrand soit pour un scrabble, une partie de carte ou encore une pétanque ou bien tout simplement pour se retrouver et discuter. Nous vous invitons tous, vous les retraités, non encore adhérents à nous y retrouver.

**Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes, bonne année et vive 2009.**



Nous avons débuté la saison 2008-2009 le samedi 23 août à l'occasion d'un match contre les vacanciers de La Paillotte.

Ce match, qui a réuni une trentaine de joueurs sur le terrain, nous a permis de rassembler de nombreux estivants et joueurs d'Azur ainsi que quelques fidèles à nos manifestations autour d'un bon repas préparé et servi par nos chers bénévoles.

Bonne humeur et convivialité étaient de mise à l'occasion de cette journée avec nos amis touristes et azuriens.

Ensuite, nous avons disputé un match contre l'équipe réserve de Vielle Saint Giron à l'occasion des fêtes locales.

Enfin, en collaboration avec notre président fondateur, nous avons disputé un match mariés – célibataires le samedi 27 septembre. Ce fut une belle journée au cours de laquelle nous avons eu le plaisir de retrouver de nombreux anciens joueurs d'Azur qui permirent, il y a de longues années, par leur présence et leur assiduité, de couler les fondations du club.

A la suite du match, nous nous sommes retrouvés bien sûr à l'apéritif puis autour d'un repas simple mais festif. La totalité des bénéfices réalisés lors de cette journée ont été reversés à l'ordre de l'A.F.M à l'occasion du Téléthon.

Depuis, nous avons disputé 4 matchs.

Le club est composé de 32 joueurs à ce jour. Malgré plusieurs départs en cours de saison l'année dernière (raisons professionnelles pour la plupart), l'effectif est croissant cette année grâce notamment au retour de 5 anciens joueurs et à l'arrivée de 10 nouveaux joueurs jeunes et motivés.

Les entraînements, qui ont toujours lieu le samedi à 15<sup>H</sup> 30, sont très bien suivis. Espérons que cela continuera malgré un hiver qui s'annonce difficile et pluvieux.

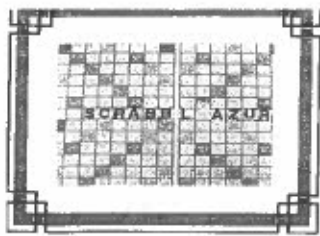
Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participées à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

### **QUELQUES DATES A RETENIR POUR 2009:**

- \* **Samedi 21 février** : Repas du foot à 20<sup>H</sup> 00, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- \* **Samedi 04 avril** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match de championnat contre Nancy.
  - \* Vu le nombre important de demandes, les personnes désirant participer au voyage sont priées de s'inscrire au plus vite auprès de Monsieur DAUGA Jacques (Tél.: 05.58.48.25.80).
- \* **Samedi 13 juin** : de 09<sup>H</sup> 00 à 18<sup>H</sup> 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20<sup>H</sup> 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur désirant se joindre à nous.

**BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE À TOUS.**



# SCRABBL'AZUR

---

Le Club de scrabble ayant rouvert ses portes le 2 septembre 2008, nous avons très agréablement recommencé la saison par une grande journée récréative au cours de laquelle nos adhérents ont particulièrement apprécié ces retrouvailles avec au programme : promenade, pétanque, puis un très sympathique repas chez Nicolas qui s'est terminé par une ...partie de scrabble très animée.

Lors du Tournoi du Bouscat qui a réuni 100 joueurs, Jean-Louis CHARRET a fini 13<sup>ème</sup> et Simone-Andrée RICARD 18<sup>ème</sup>.

Au Festival d'Argelès-sur-Mer sur 283 joueurs, Monique BRUNIER s'est classée 47<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> sur 113 joueurs lors des Parties originales.

Au Festival de LA ROCHELLE sur 636 joueurs, Monique BRUNIER s'est classée 108<sup>ème</sup>, Jean-Louis CHARRET 38<sup>ème</sup> (7<sup>ème</sup> sur 77 en 3<sup>ème</sup> série), Gigi CHARRET 194<sup>ème</sup> (2<sup>ème</sup> sur 199 en 5<sup>ème</sup> série)

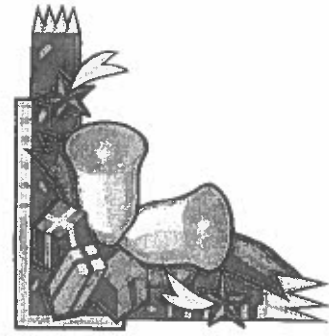
La Phase 1 du Championnat de France Vermeil a réuni 4124 joueurs : sont qualifiés pour disputer la finale au mois de Mai à VICHY : Jean-Louis CHARRET, Simone Andrée RICARD, Simone VOGÉIN (10<sup>ème</sup> sur 1202 en 6<sup>ème</sup> série) et la toute fraîche débutante Jeannette HUMBLOT.

Le 4 Octobre 2008 s'est déroulé le 4<sup>ème</sup> Tournoi Régional à Azur réunissant 60 joueurs. Simone-Andrée RICARD remporte la coupe offerte par le Conseil Régional des LANDES, Maïté MORALES remporte le premier épisode devant Patricia PRONESTI, Simone VOGÉIN et Claudie CHEVREAU se voient respectivement attribuer une coupe en série 6A et 6C.

Le 6 Décembre, le Club a organisé une partie officielle en faveur du Téléthon.

Lors de la Phase 1 du Championnat de France sur 4458 joueurs, se sont qualifiés Monique BRUNIER, Jean-Louis CHARRET, Simone RICARD, Jacqueline REINHART, Agathe JDANOFF, Simone VOGÉIN, Patricia PRONESTI et Gigi CHARRET, pour la Phase 2 qui s'est déroulée le Dimanche 7 décembre à AZUR, réunissant 64 joueurs venus d'Aquitaine Sud. En terminant 5<sup>ème</sup>, Simone-Andrée RICARD s'est brillamment qualifiée pour la phase 3 qui aura lieu le 16 janvier 2009 au Bouscat. Elle sera accompagnée par Monique BRUNIER (6<sup>ème</sup>), Jean-Louis CHARRET (9<sup>ème</sup>), Simone VOGÉIN (15<sup>ème</sup>) et Gigi CHARRET (22<sup>ème</sup>)

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS !**



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 17 janvier 2009 à 17h30

à la Salle Espace François Mitterrand.

